Journal municipal

Mai 2016

Carte de 1716 de Coulombs en Valois :

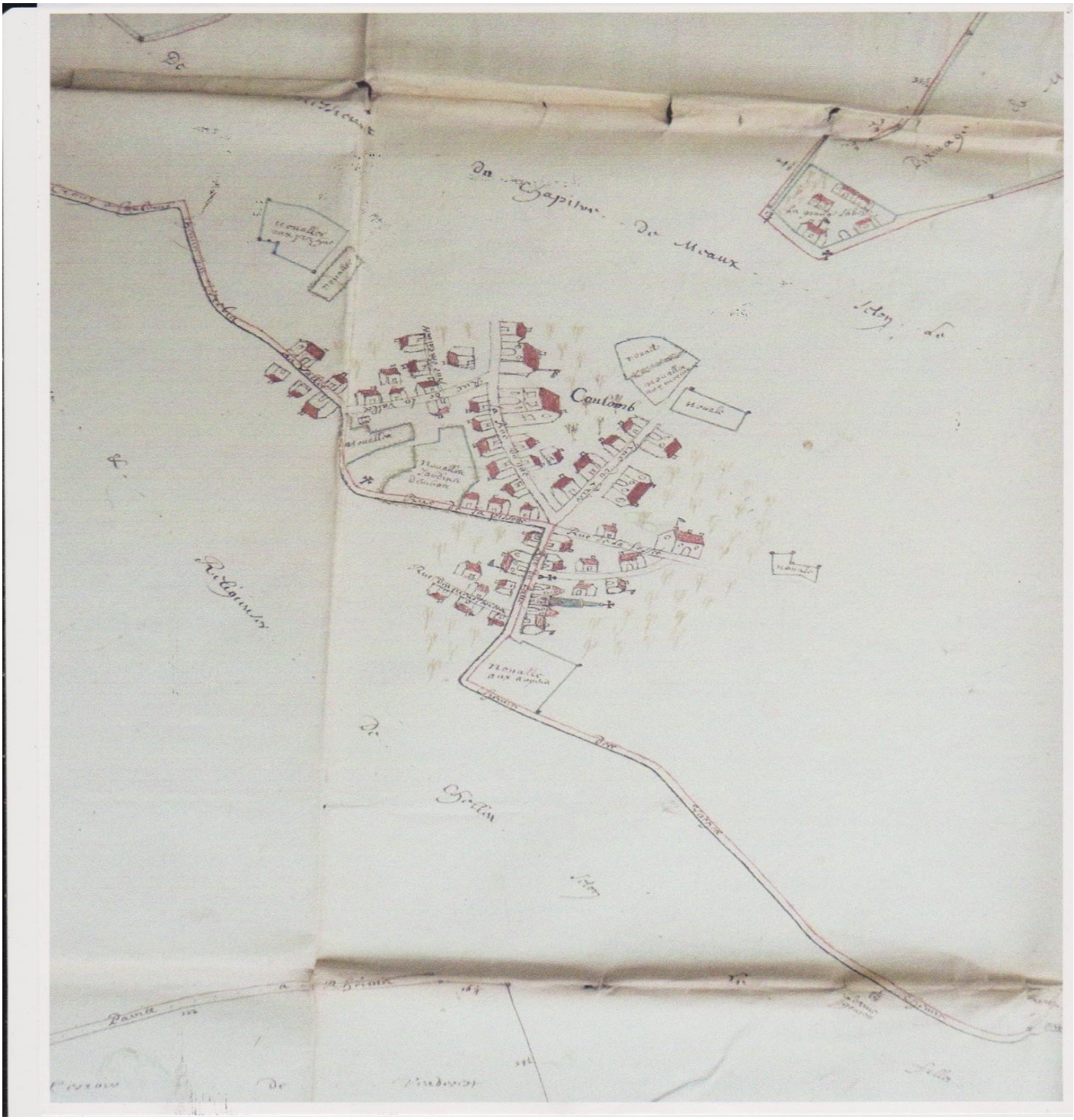

sommaire

- Page 2 : sommaire
- Page 3- 4 : Edito du maire
- Page 5-6-7-8-: d'où vient le nom de votre commune
- Page 9 : mairie
- Page 10 : règlement municipal
- Page 11-12 : le frelon asiatique
- Page 13 : un écrivain dans votre commune
- Page 14-15-16-17-18 –19: les associations
- Page 20 : le circuit du Clignon
- Page 21: numéros utiles
- Page 22 : papier à remplir pour la mairie

Edito :

Chers concitoyens,

Depuis de nombreuses années, la commune de Coulombs en Valois mène de front de nombreux projets, ceci afin d'améliorer le cadre de vie de chacun, mais également afin de préserver le caractère rural et l'architecture traditionnelle.

De nombreuses réalisations, plus ou moins récentes, ont vu le jour :

Enfouissement des réseaux aériens EDF, Télécommunications

Trottoirs refaits

Eglises : **St Pierre de Vaux restaurée et l'Eglise St Martin partiellement restaurée.**

Places de stationnement créées

Commerces remis en état et aux normes

Mise aux normes de la salle des fêtes

Aire de jeux dans le jardin public

Rénovation des cimetières

Terrain multisports

Plantations et fleurissement

Aujourd'hui, la commune persévère dans cette optique.

C'est ainsi que des réfections de chaussée sont prévues :

Au hameau de Vaux

Rue des Ménétriers

Rue des Dames de Chelles,

Avec pour ces dernières un enfouissement préalable des réseaux (EDF, Télécom, Eaux pluviales).

Ces projets permettent d'apporter une qualité particulière au village, tout en le démarquant. Ils profitent à chacun en apportant une plus-value à tous. Tous ces efforts ne mèneraient à rien sans l'investissement de chacun et chacune d'entre nous, à des niveaux différents.

Les habitations sont le corps du village, et il est important que ce corps ne soit pas traité sans égards. C'est dans cet objectif que, selon la loi, les travaux réalisés chez les particuliers sont soumis à autorisation.

La commune est à l'écoute de ses habitants , ceci afin de les conseiller et de les accompagner dans leur projet . Une aide financière est d'ailleurs mise en place depuis quelques années, pour le remplacement des ouvertures (portes, fenêtres, portails…). Ceci sous réserve d'une démarche administrative faite en amont des travaux.

Malgré ces efforts certains habitants ne jouent pas le jeu, pénalisant ceux qui ont parfaitement pris en compte les particularités du village et de leur habitation dans leurs travaux.

Conformément à la loi, la commune a la possibilité de faire disparaître toutes réalisations illégales , c'est-à-dire sans autorisation préalable, par un arrêt des travaux et/ ou un démontage. .

Nous souhaitons que chacun soit conscient de cet état de fait.

…….

Par ailleurs, et dans le même souci de préserver le charme de notre village, il est indispensable que chacun rentre ses poubelles après leur ramassage.

Mobilisons-nous : Un engagement porté par tous permettra à chacun d'y gagner.

La commune de Coulombs en Valois est une *commune rurale attrayante que bien des visiteurs admirent et envient. Il est de notre devoir à tous d'œuvrer pour que cela continue.*

Le conseil municipal souhaite garder son esprit de convivialité et un dialogue entre les habitants et les élus.

cordialement

Le Maire et le Conseil Municipal

,

D'où vient le nom de Coulombs en Valois ?

NAISSANCE D'UNE COMMUNE COULOMBS-EN-VALOIS

Transcription de l'article du journal « Le Parisien » du vendredi 18 septembre 1964

Une nouvelle commune vient de naître dans le canton de Lizy-sur-Ourcq à quelques vingt-cinq kilomètres de Meaux. Depuis sept à huit mois, des pourparlers étaient en cours entre les communes de Coulombs et Vaux-sous-Coulombs, sa voisine, et des services préfectoraux.

La décision administrative intervint le **jeudi 3 septembre**, consacrant la fusion des deux communes qui prennent le nom de **Coulombs-en-Valois**. Ce regroupement communal, qui serait sans doute nécessaire pour nombre de communes, s'est déjà réalisé ailleurs, mais se produit pour la première fois en Seine-et-Marne.

Il est vrai que deux communes , distante d'environ quatre kilomètres, ont de nombreux intérêts communs, notamment le syndicat d'adduction d'eau; les préoccupations des dirigeants municipaux sont très proches et toujours, au cours de l'histoire, les habitants des deux villages ont vécu en plein accord.

De vocation essentiellement rurale les deux communes se sont dépeuplées lentement au cours des quarante dernières années. **Coulombs** qui compte actuellement **deux cent quatre-vingt-treize habitants**, abritait, en 1921, quatre cent quatre-vingt-dix-huit âmes, **Vaux-sous-Coulombs** comptait à la même date cent trente cinq habitants pour **cent trois de nos jours.**

Le petit artisanat agricole a également pratiquement disparu au fil des ans. Maréchaux-ferrants, charrons, mécaniciens, bourreliers se sont effacés devant le progrès de la mécanisation.

Il serait évidemment souhaitable pour la vie communale et sur le plan social de pouvoir implanter quelque industrie permettant de maintenir et d'intéresser la main-d'œuvre locale. Cela constitue un problème difficile pour les municipalités des petites communes éloignées des grandes villes.

Accord unanime des deux conseils municipaux

L'accord absolu des deux conseils municipaux, dirigés par M. **Henri Fouan**, maire de **Coulombs** depuis **1931,** et M. **Philippe François**, maire de **Vaux-sous-Coulombs** depuis **1954**, concrétise le souci des habitants de s'unir. Ces élus municipaux compétents et dévoués, groupant leurs forces, mèneront au mieux les destinées de Coulombs-en Valois.

Le nouveau conseil municipal se réunira ce soir, à la mairie de Coulombs, en présence de M. Charles André, sous-préfet, et de nombreuses personnalités. L'élection du nouveau maire aura lieu au cours de cette réunion.

Étant donné la proximité des élections, il n'a pas été nécessaire de recourir aux urnes pour désigner ce nouveau conseil. Les membres de l'assemblée communale ont été choisis entre les conseillers des deux villages proportionnellement au nombre d'électeurs de chaque commune et au nombre de conseillers en exercice. Le nouveau conseil comprend ainsi **huit membres du conseil de Coulombs,** MM Henri Fouan, Robert Sébastien, Gaston Liégeois, Desandère, Marcel Boudot, Émile Lemoine, Pierre Liégeois et Maurice Bonne, et **trois membres du conseil de Vaux**, MM. Philippe François, Serge Lemoine et Georges Lhoste.

COULOMBS-EN-VALOIS

NAISSANCE

La Commune de ***Coulombs-en-Valois*** résulte de la fusion, en **1964**, des deux communes de ***Vaux-sous-Coulombs*** et **Coulombs**. Chacune amenant ses annexes **Coulombs-en-Valois** comprend aujourd'hui :

- Le chef-lieu: **Coulombs**,
- Cinq hameaux : **Certigny, Crotigny,** venant de Coulombs, **Bremoiselle, Vaux, Vasset,** venant de Vaux,
- Trois écarts : la ferme de la **Grange-Coulombs**, la ferme et les habitations de **Boyenval**, venant de Coulombs, la ferme d'**Hervilliers** venant de **Vaux,**

PATRIMOINE COMMUNAL

*La Commune est le siège de deux églises classées **Monument historique**. À Coulombs, l'église **Saint-Martin,** sise dans la Grande rue, date de trois époques différentes. À Vaux l'église **Saint-Pierre,** située au cœur du hameau est renommée pour ses fresques.*

*Neufs anciens lavoirs restaurés, ou en cours de restauration, parsèment le territoire communal. On recense dans le bourg le lavoir **de la Pissotte** et le lavoir **du Puits d'Amour**.*

*À **Certigny**, **Crotigny**, et **Vaux** (celui de la place) les lavoirs sont dans l'agglomération. Le lavoir de **Vasset** est à l'écart du hameau en contre bas de la route allant à Crouy-sur-Ourcq.*

*Le lavoir de **Bremoiselle** se situe dans le vallon en contre bas du village près du ru du Rhone.*

*Dans le vallon du Clignon, le lavoir ancien de **Vaux** a été entièrement restauré par l'Empreinte du Temps.*

*La **mairie** s'est établie à partir d'une ancienne ferme acquise par la Commune au 19e siècle. Elle a évolué jusqu'à ce jour progressivement. La **salle des fêtes** attenante fut à l'origine l'école communale.*

*L'**école maternelle** du R.P.I. porte au fronton « ÉCOLE DES FILLES ». Cette inscription rappelle sa première destination d'école spéciale pour les filles. L'édifice a été érigé à l'emplacement de l'habitation de **Louis Nicolas Chavet** qui en avait fait le legs à la fabrique de Coulombs, à la condition qu'il soit construit une école pour les filles.*

*La Commune possède deux **gîtes ruraux**. Celui de Vaux, 12 rue des Prés, a été aménagé dans l'ancienne mairie-école, logement de l'instituteur. L'ancien presbytère, au 16 de la Grande rue, abrite le gîte rural de Coulombs.*

Les deux locaux commerciaux restant encore en activité appartiennent à la Commune. Ils sont loués à des commerçants indépendants.

*Le **restaurant** bar occupe des lieux qui ont servi, suivant les époques, de restaurant, d'auberge, de bar et de relai pouvant accueillir sept chevaux.*

*L'**alimentation** de la rue de la Pissotte est au rez-de-chaussée d'un bâtiment neuf construit à cet effet.*

*Trois **logements locatifs** appartenant à la Commune ont été bâtis au-dessus du commerce. Trois autres ont été aménagés dans différentes maisons anciennes.*

*Pour leur sépulture les défunts de Coulombs-en-Valois disposent de **trois cimetières**.*

À Coulombs près de l'église Saint-Martin, le cimetière dans son aspect actuel date du 19e siècle ; au paravent les tombes occupaient, également, une partie de la place et du parvis. On y trouve le carré militaire où reposent six soldats tués en juin 1918 pendant les combats des environs.

Le nouveau cimetière, chemin de Cocherin, a été créé au 20e siècle dans les années 1920. Il vient d'être aménagé avec la mise en place d'un jardin du souvenir et des emplacements pour les urnes funéraires.

A Vaux le cimetière jouxte l'église Saint-Pierre, au centre du hameau.

*Sur la place de Coulombs le **Monument aux Morts** rappelle les sacrifices des soldats de la guerre 1914-1918, de Coulombs et de Vaux-sous-Coulombs.*

L'**atelier municipal** situé derrière la salle des fêtes abrite le matériel nécessaire au travail des employés communaux. Ils disposent d'un bureau et de locaux sanitaires.

Le **terrain multisports** situé sente des Arpents, offre aux jeunes la possibilité de jouer au handball, au basquet, au tennis ou au football.

Au centre du bourg, le **jardin public**, offre des jeux aux jeunes de la commune, une table de ping-pong, un terrain de boules ; et pour les plus âgés c'est un endroit calme ou se détendre.

CADRE DE VIE

Le territoire de Coulombs-en-Valois compte parmi les plus étendus du département. Il a gardé son caractère rural malgré l'évolution de l'agriculture.

Après la guerre de 1939-1945, les fermes étaient encore nombreuses et les animaux y figuraient partout. Les chevaux étaient la force motrice principale bien que quelques tracteurs apparaissent. Chaque exploitation avait des vaches dont le lait était collecté vers la laiterie de Crouy-sur-Ourcq, chaque jour. Le soir après la traite les habitants prenaient leur lait dans la ferme de leur choix. Les basses-cours étaient nombreuses, pas seulement dans les fermes mais aussi chez les particuliers. L'élevage des lapins était répandu, ainsi que l'élevage des porcs, dans beaucoup de maisons.

Progressivement les chevaux ont été remplacés par les machines agricoles de plus en plus performantes et adaptées à chaque fonction. Les exploitants ont petit à petit abandonné l'élevage pour ne garder que l'agriculture. Le nombre d'exploitations a diminué, il ne reste plus que huit fermes sur l'ensemble de la Commune ; une seule a conservé la production de lait en augmentant le nombre de ses vaches afin de rester rentable.

Coulombs-en-Valois bénéficie d'un paysage très vallonné, où alternent les terres cultivées changeant de couleur suivant les saisons avec les bois ou bosquets. Les prés destinés aux pâturages des vaches ont été mis en culture. D'où que l'on vienne le bourg, les hameaux et les écarts apparaissent dans un cadre de verdure. Le vallon du Clignon en aval de Vaux et de Vasset est une importante partie boisée de la Commune.

Depuis 1968, le premier recensement ultérieur à la fusion des communes, la population a augmenté de 357 habitants à 632 en 2013. Cette population nouvelle s'est intégrée progressivement dans l'habitat existant. Les maisons anciennes ont été améliorées. Les anciens bâtiments agricoles inutilisés se sont transformés en logements. Les constructions neuves se sont disséminées dans les terrains disponibles situés dans les zones constructibles prévues dans le plan d'occupation du sol. Quand on parcourt les rues de la commune, et bien sur, celles des hameaux, la nature est visible. Même dans la partie la plus « urbanisée » du chef-lieu, le long de la Grande rue, les jardins plantés d'arbres ou d'arbustes ne sont pas loin.

La population communale se répartit sur 11 lieux dispersés sur le territoire. Le bourg de Coulombs contient environ les deux tiers des habitants; le tiers restant est disséminé sur 10 sites différents. La taille des sites habités, hors le chef-lieu, varie d'une seule maison à environ trente pour les plus peuplés. Cette diversité des habitats, favorisée par les hameaux et les écarts, est un avantage pour le cadre de vie plus « rural » et plus calme que celui d'une ville, où les nuisances sont importantes.

Cette vue du bourg de Coulombs prise en venant de Lizy-sur-Ourcq montre un village niché dans la verdure

Cette présentation globale de notre Commune de Coulombs-en-Valois est une synthèse. Elle sera complétée dans les prochains bulletins par des notices plus détaillées pour l'évolution historique des hameaux et écarts sans oublier le chef-lieu.

Les documents sur la commune de coulombs en Valois sont fournit par Gérard Herbelin

Un moulin, à Gué-à-Tresmes, appartient à M. Borniche ; deux autres à M. Vasse.

Le moulin de *Précy* appartient à la compagnie de l'Oureq (canal).

A Congis, un moulin à eau, à madame Delaplace ; ce moulin tourne par un rû qui passe sous le canal et se jette dans la Marne.

Coulombs.

Coulombs, *Colums* ; patron, Saint-Martin ; autrefois (1771) paroisse de l'archidiaconé de France ; doyenné et conférence de Gandelu ; collateur, le chapitre de Meaux ; dame, l'abbesse de Chelles ; décimateurs, l'abbesse de Chelles, le chapitre de Meaux et le curé ; 60 feux, 450 communians (aujourd'hui 812 habitans) ; généralité et bailliage de Soissons ; *coutume de Valois* ; élection de Crépy ; subdélégation de Neuilly-sur-Front ; grenier à sel de La Ferté-Milon ; l'abbesse de Chelles avoit haute, moyenne, et basse justice ; les premières causes à la mairie de Coulombs, les appels à Soissons.

Ce village est à une lieue de l'Oureq, deux et demie de la Marne, et deux petites des grands chemins de May et Montreuil.

Il y avoit douze fermes et d'autres marchés que faisoient valoir plusieurs particuliers. Les principaux propriétaires des fermes étoient l'abbesse de Chelles, le duc de Gêvres, l'abbé d'Ariocher, madame Fontenette, M. Dassy, etc.

Les anciens fiefs de Boyenval (Bois-en-Valle) et de Crotigny appartenoient au duc de Gêvres qui avoit haute, moyenne et basse justice.

Les fiefs des Essarts, la Rammée et les Tartereaux étoient réunis à celui de Boyenval. Crotigny, quoique de la paroisse de Coulombs étoit de la seigneurie de Gêvres.

L'église de Coulombs a été brûlée pendant les guerres des calvinistes ; il n'en est resté qu'une partie de la nef qui rappelle encore l'horreur de ces temps malheureux. Le chœur rebâti en 1623, est d'une architecture distinguée. Six piliers qui le soutiennent méritent d'être remarqués. Sur le second de ces piliers, à droite, on lisoit cette épitaphe sur une plaque de cuivre qui a été enlevée :

Ci-devant gist le corps de feu Jehan Navalier,
Dont les rares vertus, qu'on ne peut entailler,
Font que dans son tombeau cet honneur il emporte,
D'avoir servi le Roi comme archer de sa porte,
Jusqu'à l'aage environ de quarante-deux ans,
Que l'inconvalescence et les chagrins cuisans,
L'invitant de chercher plus heureuse advanture,
Le forcirent payer le tribut à Nature.
Le XIIe *Décembre.*
1613.
Afin qu'il soit en Paradis,
Dites pour lui De profundis.

Dans le chœur, au pied des marches de l'autel, on lit sur une pierre :

D. O. M.

Hic jacet, resurrectionem expectans, venerabilis vir, Lodovicus Laurent, Presbyter Parisiacus, Beccæ laureus Theologus archidiaconisus et Canonicus Ecclesia Tricastinensis per annos XVI, *deinde Rector hujus Parochiæ per annos* XXX, *obiit anno Domini* MDCCV *die* XI *Aprilis, annos natus* LXXX.

Requiescat in pace.

EPITAPHIUM.

Hic situs est Lodoix — a pietate sacerd. et populi dignus divino — per sex lustra suum vigilans curavit, civile commissas infensus oves, reladeret hosti..., a Domino raptus promissas postulat a des.. votis auxilliare tuis, devote viator. — Pater — Ave — Richardus Le Maine, Regis Consiliarius et Doctor Medicus posuit Monspelliensis Amico lugens hoc monumento.

La cloche porte une inscription gauloise ayant pour date 1363 ; on y voit gravé dessus Saint-Martin et son nom.

La ferme de *Bois-en-Valle* appartient à M. Vignon ; celle dite *Heurtebise* à M. Léguillette ; celle dite *la Grange*, à M. Hermand ; et la ferme dite *les Marchais*, à M. Dassy.

Dans le hameau de Certigny, une ferme à madame veuve Pigalle.

Dans Coulombs, trois fermes : la première à M. Dassy ; la deuxième, dite *la Fossée*, à M. Martin (Théodore), et la 3e dite *Le Puits d'Amour*, à M. Hermand (de la Trousse).

Le moulin de *Grand Pré* appartient à M. Martin.

Mairie

NOUVEAUX HORAIRES MAIRIE :

JOUR	MATIN	APRES	SOIR
Lundi	9h – 12h **Permanence public**	13h – 17h	
Mardi	9h – 12h	13h – 17h	17h30 – 19h30 **semaines paires** **Permanence public**
Mercredi	9h – 12h **Permanence public**	13h – 17h	
Jeudi	9h – 12h		
Vendredi	9h – 12h	13h – 17h	
Samedi	9h – 12h **semaines** **Paires** **Permanence public**		

En dehors des horaires de permanence des rendez-vous peuvent-être demandés au près du secrétariat de mairie au 01.64.35.60.23.

Attention la mairie sera fermée la semaine du 09/05/2016 au 14/05/2016.

Site internet de la commune : www.coulombs-en-valois.fr

Adresse mail : mairiedecoulombsenvalois@gmail.com

Info : sac déchets verts et encombrants :

- *La distributions des sacs de déchets verts se fera à partir du : 16 mars 2016 en mairie à l'ouverture de celle-ci au public .*
- *Le ramassage des encombrants aura lieu : le vendredi 13 Mai 2016 .*

ETAT *CIVIL* : Néant

Règlement municipal :

Dans toutes les rues ou voies, les propriétaires ou locataires sont tenus de balayer et maintenir régulièrement en état de propreté, depuis mur jusqu'au caniveau, le devant et les côtés de leurs immeubles, qu'il y ait ou non des trottoirs.

Les trottoirs et abords peuvent demeurer enherbés, sous condition d'une tonte régulière.

.Elagage :

Dans toutes les rues ou voies, les propriétaires ou locataires sont tenus d'**élaguer régulièrement** leurs végétaux (arbres, haies, plantations riveraines…) de sorte que ces derniers n'empiètent ni sur les terrains voisins ni sur le domaine public : panneau de signalisation, réseaux aériens (téléphone, électricité, éclairage…).

Bruit :

Afin de préserver la tranquillité de chacun, des horaires sont à respecter pour l'utilisation d'engins de bricolage ou jardinage à moteur :

la semaine entre 7h et 20h,

le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h30

le dimanche et jours fériés de 10 h à 12 h.

Feux :

Les feux sont interdits du 31 mars au 15 octobre 2016. Ils sont tolérés du 16 octobre au 30 mars 2017 tous les jours, sauf dimanche et jours fériés, de 7h à 16h. Les feux ne doivent pas gêner le voisinage . Il est interdit de brûler quand il y a ramassage des déchets verts et/ou des déchetteries (Ocquerre). Un arrêté préfectoral est disponible en mairie celui-ci précise les conditions de brûlages. Amende jusqu'à 450 €.

Le frelon asiatique est en Seine et Marne

Sa caractéristique est de s'attaquer aux ouvrières des ruches, notamment des espèces **Apis mellifera** et **Apis cerana**, notre abeille. Selon les observations, ce frelon se positionne en vol stationnaire à l 'entrée des ruches, prêt à fondre sur les abeilles chargées de pollen pour les tuer en leur coupant la tête avec des mandibules puissantes et entrainées. Il la saisit entre ses pattes et la tue en lui coupant la tête d'un coup de mandibule derrière la tête avant de l'emporter dans un arbre pour la dépecer. Après lui avoie arraché les pattes et les ailes, toute chaude, il en fait une boulette qu'il emporte jusqu'au nid pour en nourrir ses larves. Il arrive à tuer et à emporter une abeille en quelques minutes. Une dizaine de frelons suffisent à condamner une ruche par leur inégalable ténacité.

Description:

Long de 20 à 25 millimètres pour les ouvrières, jusqu'à 30 mm pour les reines, **Vespa velutina** est un peu plus petit que son cousin **Vespa crabo,** jusqu'à présent seule espèce de frelon représenté e en Europe de l'ouest. Les reines frelons sont impressionnantes, d'autant qu'elles volent en faisant beaucoup de bruit (de vraies forteresses volantes !) . Pour autant, l'animal est assez timide. On les reconnait aussi à leur thorax entièrement brun noir velouté et à leurs segments abdominaux bruns, bordés d'une fine bande jaune orangé. Seul le 4ème segment de l'abdomen est presque entièrement jaune orangé, c'est par cette caractéristique que l'on le repère bien. Les pattes brunes, sont jaunes à l'extrémité. La tête est noire et la face jaune orangé. Cette espèce exotique est impossible à confondre avec la seule espèce de frelon vivant en France, le frelon d'Europe, **Vespa crabo,** qui a le corps tâché de roux, de noir et de jaune et l'abdomen jaune rayé de noir.

C'est le printemps ..... pensez- y dès maintenant

Identification des frelons (Cf. photo ci-joint)

Aucune région ne sera épargnée même au nord de la Loire.
Cela va en empirant chaque année.
Leur progression atteint maintenant la Belgique et les Pays Bas.

En étudiant le cycle de vie de ce frelon, on s'aperçoit que nous pouvons agir très utilement et individuellement contre le fléau.
En effet, les nids construits dans l'année se vident de leurs habitants en hiver car l'ensemble des ouvrières et des mâles ne passent pas l'hiver et meurent.

Seule les reines et jeunes reines se camouflent, dans les arbres creux, sous des tas de feuilles, dans des trous de murs etc...

Elles n'en sortent que courant février et recommencent à s'alimenter.
C'est à ce moment que nous pouvons agir.
En disposant dans nos jardins et en ville sur nos balcons, des pièges pour attraper ces futures fondatrices de nids.

1 reine = 2 000 à 3 000 individus...
Pour fabriquer ces pièges, il suffit de récupérer des bouteilles plastique d'eau minérale, de percer trois trous, puis de verser à l'intérieur 10 centimètres d'un mélange composé de 1/3 de bière brune, 1/3 de vin blanc (pour repousser les abeilles) et de 1/3 de sirop de cassis (Cf. bouteille ci-joint).

Il suffit de laisser en place ces pièges de la mi-février à fin avril.

Vous pouvez bien sûr prolonger l'opération jusqu'à l'arrivée du froid...

Changer la mixture de temps en temps et surtout brûler les occupants car il ne sont pas toujours morts, sortis du piège, il peuvent se réveiller et repartir.

Merci de votre lecture et à vos pièges !

Piège à frelons

i

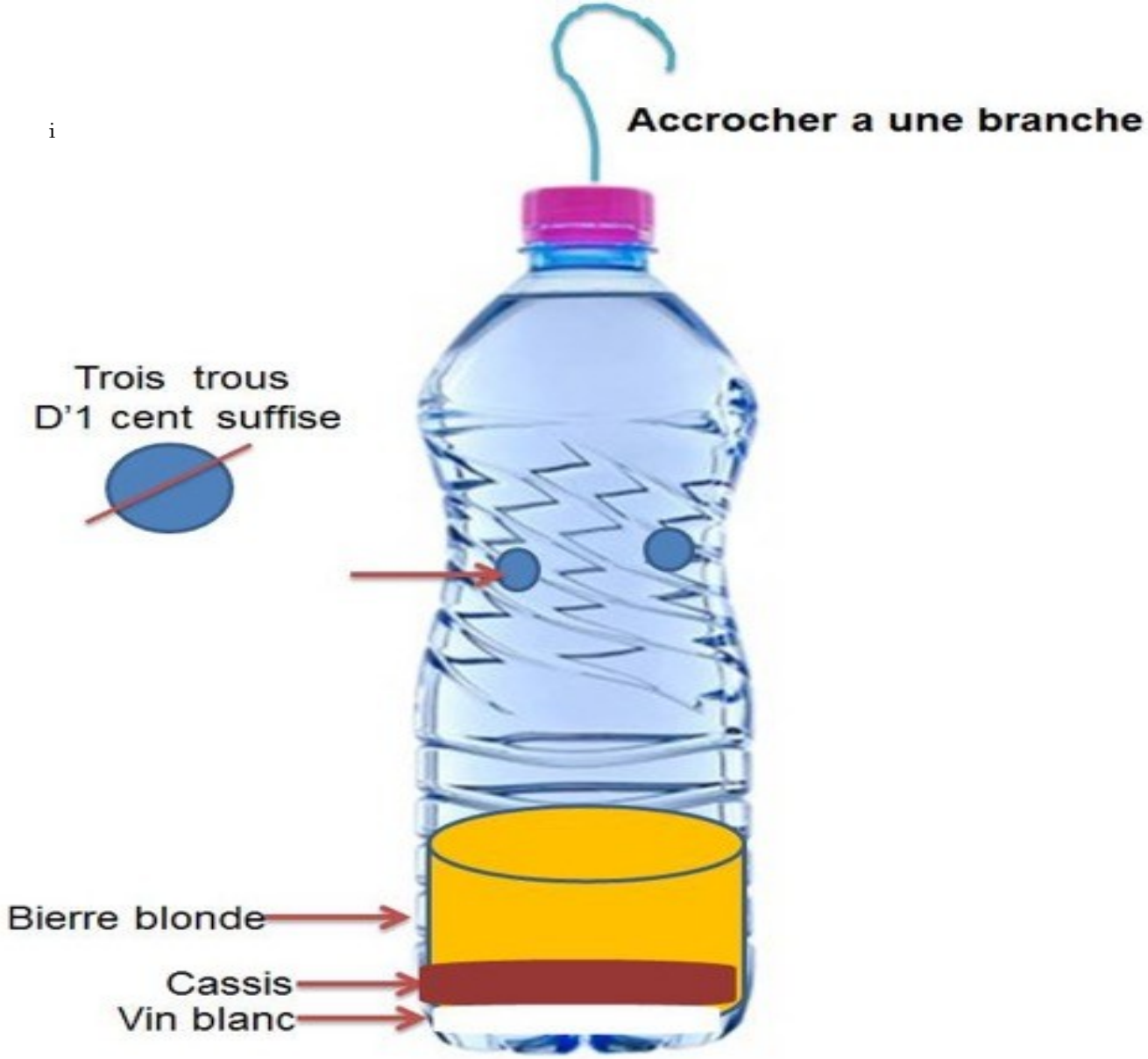

Un écrivain dans notre village :

Benoit Camus a écrit un très beau livre: à la découverte de Coulombs en Valois :dessins en aquarelle qui met en valeur le patrimoine architectural et paysager du village et de ses hameaux.
Vendu au prix de 25 euros : réservation par mail : benoit_camus@yahoo.fr

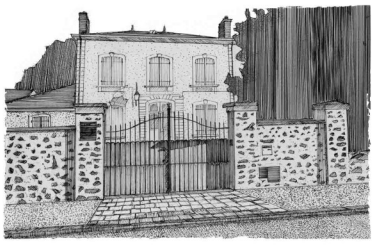
Gîte de Coulombs-en-Valois

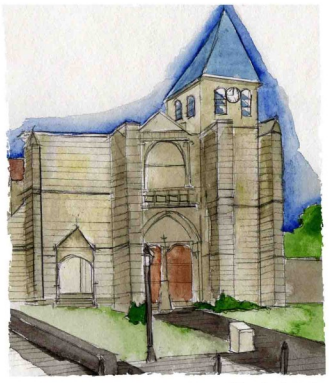
Eglise Saint-Martin

COULOMBS-EN-VALOIS PAR L'IMAGE

Aquarelles et croquis de Benoit Camus.

Préface de François Cossut, maire de Coulombs-en-Valois.

Textes de Benoit Camus en collaboration avec Gérard Herbelin.

Cet ouvrage met en valeur le patrimoine architectural et paysager du village dans son ensemble, les hameaux et le chef-lieu.

Prix: 25 euros

Réservation : par mail benoit_camus@yahoo.fr

Boyenvale

La grange Coulombs

Pigeonnier

Dans votre commune il y a eu :

Le Noël communal

Les jeunes danseurs en pleine activité

En ouverture de la fête, les jeunes de l'Association « Attitude Country Étrépilly 77 » ont présenté plusieurs danses country pour le grand plaisir des spectateurs.

Après cette prestation Rafika, la responsable de l'Association a invité les enfants de l'assistance à s'initier à la country en compagnie des danseurs. Ce fut un moment de joie pour tous.

Le samedi 12 décembre 2015 de nombreux enfants de la Commune et leurs parents se sont retrouvés dans la salle des fêtes pour la traditionnelle remise des jouets.

Cette fête est une véritable tradition, en effet, dans les registres des délibérations du Conseil municipal du début du 20e siècle, on relève des attributions de crédit à l'instituteur pour la distribution des jouets qu'il a remis à ses élèves.

Après le spectacle les friandises et le chocolat chaud furent distribués par les élus, le comité des fêtes, et des bénévoles de l'assistance.

Enfin celui que tous attendaient « **Le père Noël** » est arrivé. Aidé des bénévoles du comité et des membres du conseil municipal il a distribué les jeux, les jouets et les friandises que la commune lui avait remis.

Les vœux de notre Maire François Cossut et de ses conseillers :

Samedi 11 Janvier 2016,

Notre Maire François Cossut et son équipe municipale ont présenté leurs vœux aux habitants de notre commune .

Après le discours a eu lieu un vin d'honneur avec ses petits fours.

LES DYNAMITES

COMITÉ DES FÊTES DE COULOMBS-EN-VALOIS

LOTO

Photo de gauche en haut: gros lot de la partie enfants une tablette numérique.

Ci-dessous quelques lots destinés aux gagnants parmi les 39 lots mis en jeu.

Samedi 26 mars près de 100 personnes étaient réunies dans la salle des fêtes pour participer au loto du printemps.

Chacun espérait que le tirage au sort des numéros lui attribuerait un lot parmi les 39 lots offerts par le Comité.

Le gros lot, une table de ping-pong, a été emportée par une joueuse résidant à Vendrest.

CHASSE AUX OEUFS

Le lundi de Pâques la chasse aux œufs qui normalement se déroule à l'extérieur a été perturbée par le temps très pluvieux.

Les trente enfants inscrits et leur parents se sont donc retrouvés dans la salle des fêtes, sans aucune défection.

Les photos destinées à jalonner les 2 circuits, photocopiées par Gérard ont été distribuées aux participants, pour qu'ils identifient les endroits où les indices auraient été disposés.

Pendant ce temps les membres du Comité préparaient, dans des sachets, les friandises prévues pour être dispersées sur l'herbe.

GH

LES DYNAMITES
COMITÉ DES FÊTES DE COULOMBS-EN-VALOIS

LOTO ENFANTS

CI-DESSOUS QUELQUES LOTS DESTINÉS AUX GAGNANTS

Le samedi 27 février le Comité des fêtes proposait un loto spécial pour les enfants de Coulombs-en-Valois.

Il était prévu 5 parties de 2 quines et un carton plein.

Chaque enfant bénéficiait de 3 cartons pour la somme symbolique d'un euro pour les 3.

Les parents étaient autorisés à aider les plus jeunes.

Pour clore cet après-midi de jeu un goûter a été offert aux participants.

Des crêpes confectionnées par Geneviève ont régalé petits et grands.

Des jus de fruits ont été distribués à tous.

Des petits lots de consolation ont été donnés aux enfants qui n'ont gagné aucun lot au tirage.

GH

L'empreinte du Temps

ASSOCIATION LOI 1901
SIÈGE SOCIAL EN MAIRIE DE COULOMBS-EN-VALOIS
Internet http://empreintedutemps.canalblog.com/

CONCERT DU 16 AVRIL (Entrée 10 € !)
Prestation de **l'Ensemble GRAND 8**
Photos de gauche des spectateurs. **(que nous remercions)**

SALON DES ÉCRIVAINS 17 AVRIL
(Entrée gratuite !)

Une quinzaine d'écrivains présentaient leurs ouvrages: romans, recueils d'anecdotes locales, livres historiques, contes locaux, etc...

Notre concitoyen Benoit Camus proposait son recueil de croquis et aquarelles, complété par des textes retraçant l'histoire de la Commune.

CHORALE
(Entrée gratuite !)

À 17 heures une chorale entièrement constituées de bénévoles s'est produite pour le plaisir des auditeurs.

DÉCOURAGEANT !

Les **bénévoles** des associations se dévouent pour animer la Commune et réunir les habitants dans une ambiance conviviale.

Chaque manifestation demande du temps et de l'énergie pour sa préparation et pour la remise en état des lieux et le rangement du matériel.

Mais les efforts des **bénévoles** ne rencontrent pas le soutien attendu de la part des habitants.

Ils sont découragés et sont près de cesser leurs activités.

Notre Commune est en train de se transformer en **village dortoir où chacun reste chez soi et ignore ses voisins.**

Calendrier des associations

ASSOCIATIONS CALENDRIER PRÉVISIONNEL 2016

DATES	COMITÉ DES FÊTES	EMPREINTE DU TEMPS	CLUB MAIN DANS LA MAIN	SOCIÉTÉ DE CHASSE
samedi 20 février	loto enfants			
samedi 26 mars	loto printemps			
lundi 28 mars	œufs de Pâques			
samedi 9 avril			repas dansant	
samedi 16 avril		concert		
dimanche 1er mai	brocante			
samedi 7 mai		méchoui		
dimanche 22 mai		Salon mode et beauté		
dimanche 5 juin				kermesse ball-trap
samedi 11 juin		Festival pop rock		
dimanche 12 juin				
samedi 25 juin	kermesse			
samedi 27 août	voyage			
samedi 17 septembre		concert		
dimanche 2 octobre		Salon du Bien-être		
samedi 15 octobre	loto automne			
samedi 22 octobre			repas annuel	
samedi 29 octobre	halloween			
samedi 5 novembre		concert		
dimanche 18 décembre	Noël des enfants			

GH 20/02/2016

Ballade autour du circuit du Clignon proposée par:

l'association l'empreinte du temps

CIRCUIT DU CLIGNON

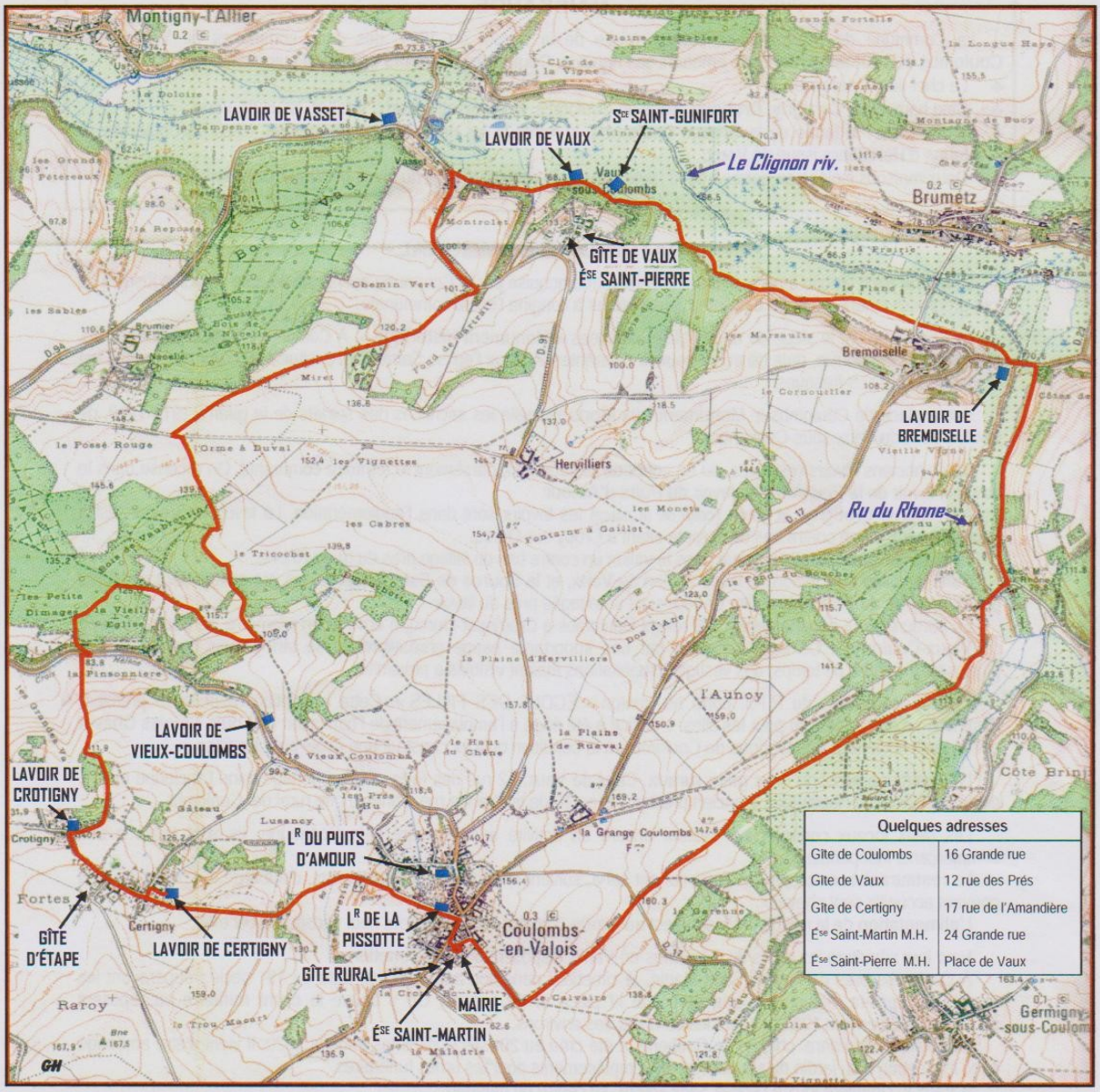

Quelques adresses	
Gîte de Coulombs	16 Grande rue
Gîte de Vaux	12 rue des Prés
Gîte de Certigny	17 rue de l'Amandière
Ese Saint-Martin M.H.	24 Grande rue
Ese Saint-Pierre M.H.	Place de Vaux

Le circuit a été élaboré à partir des chemins existant remis en état et balisés. Il est organisé au départ de la Mairie de Coulombs-en-Valois mais il peut s'emprunter de différents endroits.

De la Mairie, rejoindre la Grande rue et la suivre jusqu'à la Rue de la Pissotte, ensuite le parcours est balisé.

Le tracé du circuit offre la possibilité de visiter différents lavoirs proches des chemins ou à proximité. Dans le vallon du Clignon le lavoir a été entièrement rénové par l'association. Une aire de repos avec table et bancs située à proximité a été aménagée.

Le parcours, très vallonné, offre de nombreux points de vue sur le paysage varié où alternent les cultures et les bois ou bosquets. La vallée du Clignon est essentiellement boisée.

Non loin du lavoir de Vaux la Source Saint-Gunifort fut pendant des années l'objet de pèlerinages qui attiraient les pèlerins par centaines.

L'EMPREINTE DU TEMPS — AVRIL 2016

Numéros utiles :

Pompiers: 18

Police : 17

Gendarmerie de Lizy : 01.60.01.70.10

SAMU : 15

Appel d'urgence Europe : 112

Mairie de Coulombs: 01.64.35.60.23

Hôpital de Meaux: 01.64.35.38.38

Clinique Saint Faron : 08.26.20.77.27

Alcooliques Anonymes : 01.64.09.40.02

Drogues infos services : 08.00.23.13.13

Enfance et Partage : 08.00.05.12.34

Protection et assistance aux personnes âgées : 08.00.02.05.28

(AFPA)

Sida info service: 08.00.84.08.00

Sos amitié : 01.43.60.31.31

Violences conjugales : 01.40.33.80.60

Assurance maladie : 3646

Service public : 3939

La poste : 3631

Pharmacie Crouy tel:01.64.35.61.09

Pharmacie du canal Lizy tel : 01.60.01.88.98

Pharmacie Wehrel Lizy tel : 01.60.01.70.22

SOS Médecins Nord 77:: 35 rue des Cordeliers , 77100 Meaux : 0 825 33 36 15

Uniquement sur rendez vous

tous les jours en semaine de 20h à minuit
Le samedi de 12h à minuit
Le dimanche et jours fériés de 8h à minuit

Ne pas jeter sur la voie publique

La mairie demande aux administrés de la commune de bien vouloir remplir ce papier et de le remettre en mairie ou de l'envoyer par internet :

mairiedecoulombsenvalois@gmail.com

Suite à un changement de logiciel nous avons perdu une partie de nos données concernant les habitants de notre village. Ces informations sont importantes pour la commune afin de pouvoir joindre chaque habitant en cas d'urgence.

Nous vous remercions pour votre compréhension.

Ceci est important . Merci.

ADULTES

	PERE	MERE
Nom :		
Prénoms :		
Date de naissance :		
Lieu de naissance :		
Adresse :		
Profession :		
Situation familiale :		
Nationalité :		
Numéro de Téléphone :		

ENFANT(S) :

Nom :	Prénoms :	Date et lieu de naissance :	Adresse